

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU
CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE
DU 12 MARS 2009**

1. Procès-verbal de la réunion du 12 février 2009

Motion (Almdal et Meridji) : que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 12 février 2009 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ

2. Présentation des prévisions budgétaires 2009-2010

Le Conseil a assisté à une présentation sur les prévisions budgétaires 2009-2010.

Motion (Halamandaris et Meridji) : que le Conseil approuve les prévisions budgétaires 2009-2010 et les révisions des dépenses en immobilisations 2008-2009.

ADOPTÉ

3. Propositions de programmes

Collège communautaire Assiniboine

• **Expansion de programme – Diplôme d'arts culinaires**

Motion (Meridji et Frost) : que le Conseil reporte l'examen de la proposition jusqu'à ce que le Collège communautaire Assiniboine puisse démontrer une augmentation de la demande sur le marché du travail, plus précisément pour les chefs de cuisine, et présenter un plan de financement durable qui n'implique pas la réaffectation de fonds provenant de secteurs hautement prioritaires du marché du travail comme la santé, et

que le Conseil approuve le report unique de 140 000 \$ du financement du programme de sciences infirmières dans le Nord de l'exercice 2008-2009 à l'exercice 2009-2010, cette somme pouvant être allouée aux frais généraux de fonctionnement d'un campus divisé entre le campus de l'avenue Victoria et celui de North Hill, à Brandon.

ADOPTÉ

Collège Red River

- **Programme de transition pour les infirmières formées à l'étranger – fonds additionnels**

Motion (Ward et Hendler) : que le Conseil approuve la demande du Collège Red River d'une allocation de fonds additionnelle unique allant jusqu'à 250 800 \$ sur deux ans afin de couvrir les coûts liés à l'offre du programme de transition pour les infirmières formées à l'étranger (20 places) à une ou deux cohortes de plus en 2009-2010, sous réserve de confirmation de faisabilité et d'intérêt.

ADOPTÉ

- **Programme de technicien en qualité de l'eau**

Motion (Meridji et Hendler) : que le Conseil approuve un financement de 300 000 \$ pour le Collège Red River au cours de l'exercice 2008-2009, cette somme provenant de Gestion des ressources hydriques Manitoba et étant versée par le Conseil, afin d'appuyer la mise en place du programme de technicien en qualité de l'eau au Collège, en attendant a) l'établissement d'un modèle de programme final accepté par tous les intervenants, et b) l'approbation par le Conseil du Trésor d'un financement permanent pour la prestation de ce programme à partir de 2010-2011.

ADOPTÉ

Université du Manitoba

- **Diplôme d'études postbaccalauréales du Programme de reconnaissance professionnelle des ingénieurs formés à l'étranger – aucuns fonds requis**

Motion (Halamandaris et Almdal) : que le Conseil approuve la demande de l'Université du Manitoba de mettre en place un diplôme postbaccalauréat pour les élèves qui accomplissent avec succès le Programme de reconnaissance professionnelle des ingénieurs formés à l'étranger.

ADOPTÉ

4. Demandes de financement unique

Collège universitaire du Nord

- **Cohorte autochtone en sciences infirmières**

Motion (Ward et Hendler) : que le Conseil approuve un financement unique de 50 000 \$ de l'allocation 2008-2009 du Conseil au programme de cohorte d'infirmières autochtones de l'Université du Manitoba afin d'aider les activités d'amélioration des soutiens aux étudiants et des programmes pour les étudiants autochtones suivant des études en sciences infirmières au Collège universitaire du Nord.

ADOPTÉ

- **Campus Manitoba**

Motion (Almdal et Frost) : que le Conseil approuve un financement transitoire unique de 50 000 \$ pour appuyer la mise en place de recommandations de l'examen externe Nordman de Campus Manitoba. Si le Cabinet n'approuve pas la mise en œuvre complète des recommandations, il est recommandé que le Conseil demande à Campus Manitoba d'élaborer une proposition pour une autre utilisation de ces fonds uniques, proposition qu'il étudiera.

ADOPTÉ

5. Déclaration d'intention

Université du Manitoba

- **Programme postbaccalauréat d'aménagement du cadre de vie**

Motion (Frost et Meridji) : que le Conseil, conformément à ses méthodes courantes, approuve le fait que l'Université procède à l'élaboration d'une proposition de programme complet tout en gardant à l'esprit les considérations suivantes :

le Conseil aurait de la difficulté à approuver un titre de compétence qui n'est pas conforme aux précédents canadiens et qui pourrait désavantager les diplômés, et

le Conseil serait vraisemblablement en faveur d'une approche permettant des crédits de transfert en bloc et un titre de compétence conforme à ce qui est offert aux diplômés admis directement.

ADOPTÉ

**Document original signé par
Kim Browning**

**Document original signé par
James Allum**

Kim Browning
Secrétaire

James Allum
Président